

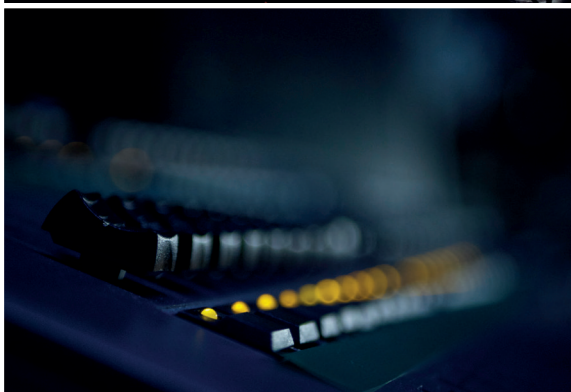
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

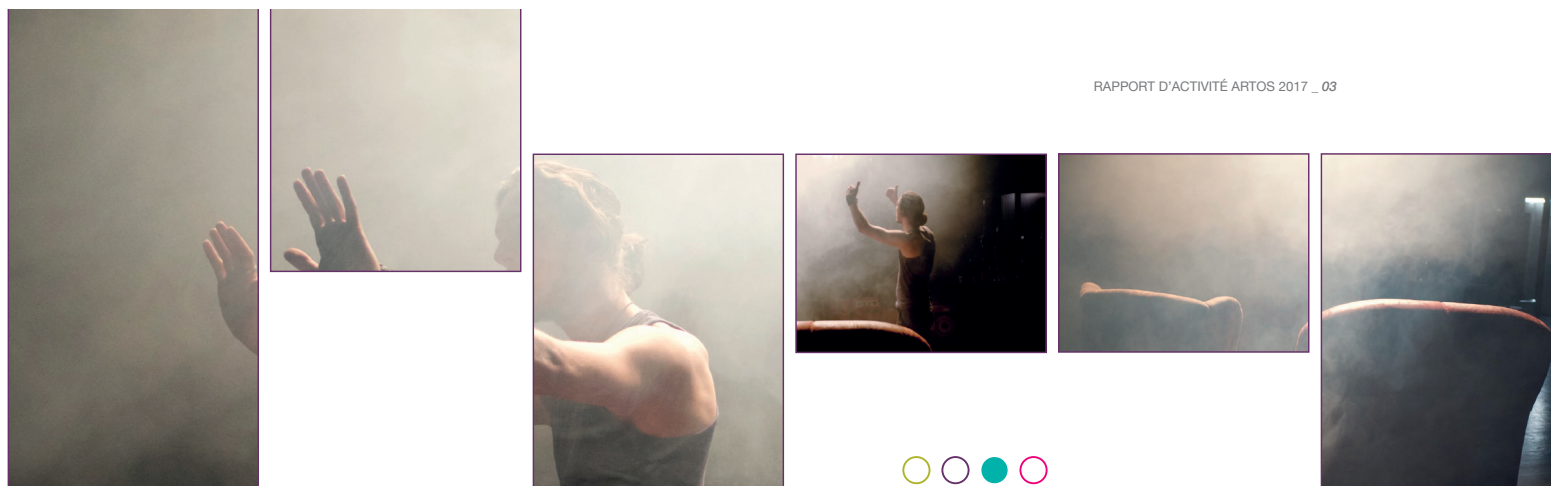
# 2017



**artos**

*association professionnelle*





### 03 >> EDITO

### 04 >> 2017 EN CHIFFRES

### 06 >> ORGANISATION

### 08 >> FORMATIONS

### 12 >> INFORMATION

### 16 >> FINANCES

### 18 >> REMERCIEMENTS

### 19 >> IMPRESSUM

#### 2017, UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

2017 a été une phase de transition entre l'ancienne configuration du bureau avec son administratrice Dominique Massard et la nouvelle équipe. Nouvelle équipe? Pas tant que ça ! En effet, Marie-Odile Cornaz travaillait déjà au sein du bureau depuis 2015. Il en va de même pour Alexandra Nivon, qui avait auparavant effectué plusieurs missions pour l'association.

Cette année a également conforté le choix du comité en la personne de Carmen Bender. La réorganisation du bureau a permis d'engager Martin Noverraz pour assister la responsable domaines techniques dans ses tâches.

De son côté, le comité s'est renouvelé. Georges Caille m'a confié la présidence de l'association. Florence Mury-Favrod, Réjane Chassot et Valentin Jacquaz ont cédé leur place à quatre nouveaux membres : Alexia Imhof Coutaz, Neda Loncarevic, Nídea Henriques et Jérôme Ingavallo.

2017 marque aussi le début de la facturation des offres d'emplois pour les non-membres. Cette étape révèle un effet bénéfique sur le nombre de membres que compte l'association. Le but est donc atteint.

De plus, cette période a permis au comité et au bureau de s'interroger sur les formations proposées au personnel administratif dans les structures culturelles. Le bureau et le comité ont sorti leurs radars pour sonder «la planète admin». Cette interrogation s'avance vers une certitude ; nous devons compléter l'offre de formation administrative que nous avons déjà, avec le DAS et les formations courtes. Nous nous questionnons encore sur la forme. Un défi pour 2018.

Concernant le domaine technique, nous allons entrer dans une phase de révision partielle du CFC. Quelques petits ajustements, notamment au niveau du plan de formation, vont être élaborés.

Nous avons maintenant le recul nécessaire pour remettre à l'ordre du jour la création d'un nouveau brevet fédéral en technique. Il prendra certainement la forme d'une spécialisation. Le projet va bon train, notamment grâce à nos ami-e-s de la SVTB-ASTT.

En résumé, si la transition, le challenge financier et les besoins identifiés autour des formations ont rythmé 2017, 2018 s'annonce, elle, être un épisode de recherche et de création. On se réjouit déjà.

Matthieu Obrist, *président*



## FORMATIONS

8 FORMATIONS COURTES CONTINUES

**2**  
Comptabilité /  
les éléments  
essentiels

**1**  
Communication  
avec les  
médias

**1**  
Droit pour  
le spectacle  
vivant

**1**  
Faire de sa  
communication  
orale un art  
(NOUVEAU)

**2**  
Sensibilisation  
à la gestion  
de projets  
culturels

**1**  
Gestion  
des salaires  
(NOUVEAU)

**124,5**  
heures de  
formations courtes  
continues

**29**  
jours de  
formations  
courtes  
continues

**20**  
DIPLOMÉ·E·S  
du DAS  
9<sup>ème</sup> session

**51**  
APPRENTI·E·S  
techniscénistes  
en formation

**10**  
LIEUX  
accueillant  
les CIE

**44**  
journées  
de cours  
interentreprises

**352**  
heures de cours  
interentreprises

**7**  
NOUVEAUX·ELLES  
techniscénistes  
certifié·e·s

**18**  
APPRENTI·E·S  
techniscénistes  
de 1<sup>ère</sup> année

**23**  
CHARGÉ·E·S  
de cours

CFC TECHNISCÉNISTE

**28**  
techniscénistes  
CFC  
ROMAND·E·S

**2**  
PARTENAIRES  
SVTB-ASTT,  
LA MANUFACTURE

## INFORMATION

**178**  
MEMBRES  
individuels

**123**  
MEMBRES  
structures

**26**  
VILLES ET COMMUNES  
(3 villes ont augmenté  
leur soutien)

**7**  
CANTONS  
ROMANDS

**9**  
MEMBRES  
du comité

**4**  
PERMANENTS  
bureau

**4060**  
INSCRITS dans  
l'Annuaire  
(dont 81 nouveaux  
inscrits en 2017)

**289**  
OFFRES ET  
DEMANDES  
D'EMPLOI  
PUBLIÉES

**5**  
PARTENAIRES  
FCMA, PETZI,  
SSRS, AVDC,  
CULTURE VALAIS

**1**  
Point Information  
à Lausanne  
et à Sion

**5**  
Cafés des  
administrateurs·trices  
(NOUVEAU)

COLLABORATIONS  
AVEC D'AUTRES ENTITÉS  
CULTURELLES

**2017 EN  
CHIFFRES**

## ORGANISATION

### FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

En juillet 2017, après le départ de Dominique Massard, administratrice d'**artos** depuis 2013, le bureau s'est réorganisé. Ses évolutions ont été accompagnées par le nouveau comité, soutenu par Florence Mury-Favrod et Georges Caille au moment du passage de flambeau.

Les deux pôles de l'association se sont affirmés : celui des projets dédiés aux métiers administratifs du spectacle vivant, et celui des projets dédiés aux métiers techniques. Dans la continuité de leurs missions, Marie-Odile Cornaz est donc devenue responsable des domaines administratifs, et Carmen Bender responsable des domaines techniques. La gestion administrative et financière de l'association a été reprise par Alexandra Nivon, collaboratrice ponctuelle d'**artos** depuis 2014.

Pour les soutenir dans le lancement et le suivi des projets, Marie-Odile peut compter sur le soutien ponctuel d'Alexandra, par ailleurs administratrice de compagnie. Quant à Carmen, elle peut compter sur Martin Noverraz, nouvellement engagé en septembre 2017 comme assistant chargé de projets.

Le comité s'est renouvelé à la suite de la précédente Assemblée générale, il impulse les grandes orientations du travail de l'association, accompagne les membres du bureau dans certaines de leurs missions et coordonne des réunions régulières comité-bureau. Avec confiance, enthousiasme et professionnalisme, le bureau et le comité se sont fédérés autour de l'association et de ses missions d'intérêt général.

#### Bureau\*

**Carmen Bender** : chargée des formations techniques puis responsable domaines techniques (à 70%) en place depuis le 1.09.2016 ;

**Marie-Odile Cornaz** : collaboratrice administrative puis responsable domaines administratifs (à 80%) en place depuis le 5.01.2015 ;

**Dominique Massard** : administratrice (à 70% jusqu'au 30.06.2017) en place depuis le 1.06.2013 ;

**Alexandra Nivon** : collaboratrice ponctuelle depuis septembre 2014 puis responsable finances et administration (à 30%) en place dès le 1.07.2017 ;

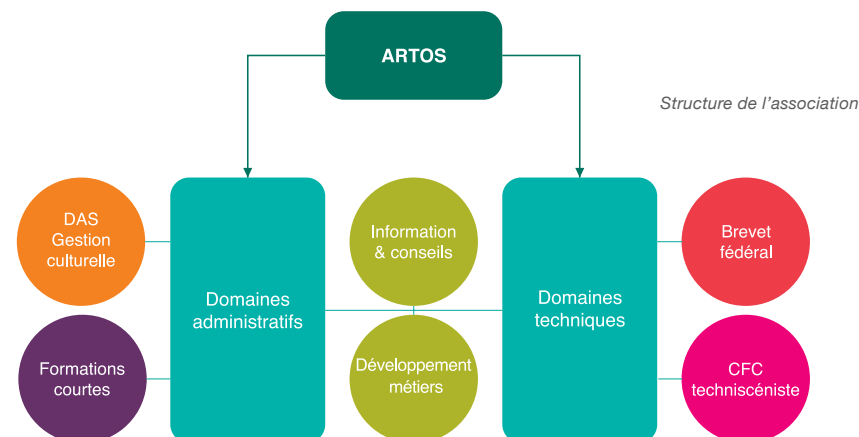
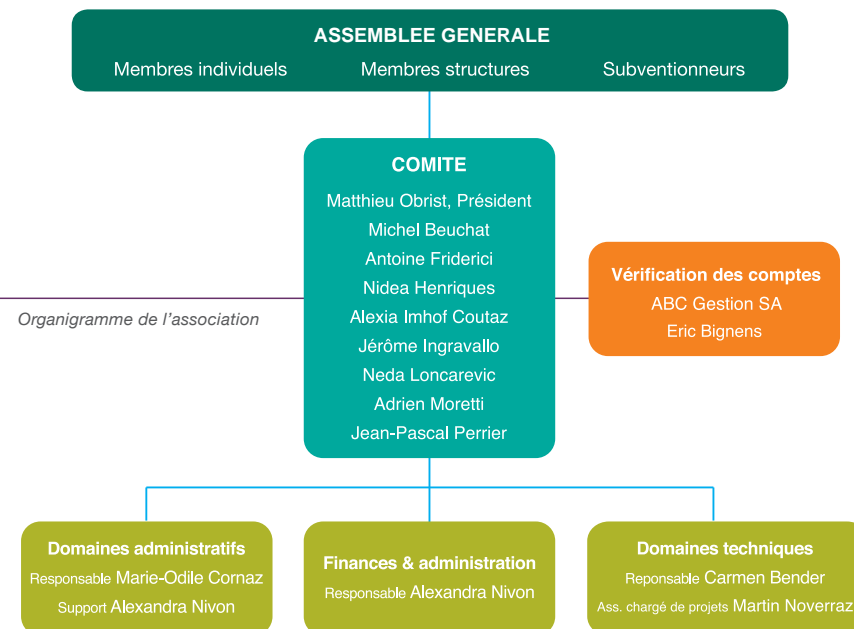
**Martin Noverraz** : assistant chargé de projets (à 40%) en place dès le 1.09.2017.

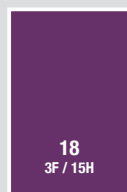
Total\*\* : 2.2 EPT

Durant l'année, le bureau a pu compter sur la collaboration de **Didier Renaud** (informatique).

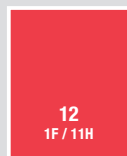
\*par ordre alphabétique

\*\*état au 31.12.2017





1<sup>ère</sup> année



2<sup>ème</sup> année



3<sup>ème</sup> année



4<sup>ème</sup> année

F : femmes / H : hommes

## FORMATIONS

### > FORMATIONS TECHNIQUES

#### CFC DE TECHNISCÉNISTE

##### Evolution des effectifs (cf graph. ci-contre)

Sur les 50 apprenti-e-s du certificat fédéral de capacité (CFC) :  
 9 apprenti-e-s sont en 4<sup>ème</sup> année  
 11 apprenti-e-s sont en 3<sup>ème</sup> année  
 12 apprenti-e-s sont en 2<sup>ème</sup> année  
 18 apprenti-e-s sont en 1<sup>ère</sup> année

La répartition cantonale des 18 apprenti-e-s de première année se présente comme suit :

- GE 5 apprenti-e-s
- NE 1 apprenti
- VD 9 apprenti-e-s
- VS 1 apprenti
- BE 2 apprenti-e-s

#### Troisième volée de techniscénistes (2013-2017)

En 2017, 7 jeunes Romand-e-s ont obtenu leur CFC de techniscéniste, au terme de quatre années d'un apprentissage exigeant. 3 femmes et 4 hommes (1 Bernois, 1 Fribourgeois, 1 Genevois, 1 Neuchâteloise et 3 Vaudois-es) font dorénavant partie des 28 Romand-e-s à représenter ce titre.

Grâce au travail fourni par les candidat-e-s et à une certaine sensibilisation auprès des entreprises formatrices, le taux de réussite aux examens a atteint, cette année, 87.5%.

Dans une ambiance conviviale, une cinquantaine de personnes sont venues féliciter les lauréat-e-s lors de la cérémonie de remise des titres, le 30 juin 2017, à la Manufacture. Des prix ont été offerts par Electric Claudio Merlo, Decibel SA, Eclairage Théâtre et ASL Electronic SA.

L'évènement a été relaté par le magazine *Proscenium* de la SVTB-ASTT (association suisse des techniciens de théâtre et de spectacle, homologue Suisse allemand d'*artos*), diffusé le 3 août à plus de 450 abonné-e-s.



Les lauréat-e-s 2017 du CFC de Techniscéniste

#### Cours interentreprises

*artos* est responsable de l'organisation des cours interentreprises (CIE). En 2017, 44 journées de cours pratiques ont été dispensées, soit 352 heures. La qualité de la formation pratique a été assurée par une vingtaine d'intervenant-e-s spécialisé-e-s, engagé-e-s ou mandaté-e-s par *artos*. Ainsi, les apprenti-e-s ont pu bénéficier de cours pratiques dans les domaines suivants : son, lumière, scène, rigging, vidéo, média, effets spéciaux et santé-sécurité.

L'association profite de remercier les lieux suivants qui ont accueilli les apprenti-e-s lors des cours interentreprises :

- BackSound à Lausanne (scène)
- Caserne des pompiers à Lausanne (sécurité)
- Centre de formation ECA à Lausanne (sécurité)
- EPFL à Lausanne (sécurité)
- Equilibre-Nuithonie à Fribourg (scène)
- GCTech à Reconvilier (effets spéciaux - machines)
- La Manufacture à Lausanne (sonorisation)
- Les Docks à Lausanne (sonorisation)
- Lumens8 à Vernier (vidéo et média)
- L'Opéra à Lausanne (sécurité)
- Sugyp à Grandson (effets spéciaux - pyrotechnie)
- Théâtre du Passage à Neuchâtel (effets spéciaux - laser)
- TPR à La Chaux-de-Fonds (lumière)

#### Révision quinquennale de l'ordonnance sur le CFC de techniscéniste

Au courant de l'année 2017 et dans le cadre de l'examen quinquennal du CFC de techniscéniste, examen obligatoire, une enquête a été menée auprès des acteurs de la formation. Après l'analyse de celle-ci, la commission suisse pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ) dont fait partie *artos*, a pu déterminer les mesures à entreprendre. L'enquête a démontré que la grande majorité des partenaires et employeurs sont satisfaits de la formation. Le choix d'une révision partielle, et non totale, a été retenu. La planification et l'organisation du projet vont se faire pendant l'année 2018 avec comme objectif l'entrée en vigueur des éléments révisés

à la rentrée scolaire 2020.

#### Le CFC et le marché du travail

Les techniscénistes certifié-e-s sont toujours très demandé-e-s sur le marché du travail. Parallèlement, beaucoup de jeunes sont intéressé-e-s à se former dans la technique du spectacle. Chaque place d'apprentissage est ainsi rapidement convoitée par de nombreux-ses candidat-e-s.

Si ces faits, signe de la qualité et de la pertinence de la formation, sont encourageants pour *artos*, ils sont également révélateurs d'un certain manque de places d'apprentissage. En effet, les entreprises apprécient d'engager des personnes formées, mais n'ont pas toujours les moyens de s'investir dans la formation.

*artos* tient un rôle important dans l'encouragement à l'ouverture de places d'apprentissage dans les entreprises compétentes et se tient à disposition de tous-tes les professionnel-le-s désirant participer à la formation de la relève.

#### Directives et recueil d'informations pour les entreprises formatrices

L'association *artos* a le plaisir d'annoncer la publication (en mars 2018) des Directives et recueil d'informations destinés aux entreprises formatrices et formateurs-rices en entreprise.

Ce document propose un large éventail de renseignements concernant le CFC de techniscéniste, utiles à l'accompagnement des apprenti-e-s tout au long de leur formation; il a pour objectif de faciliter l'organisation de la formation en entreprise en proposant un condensé d'informations.

Afin de couvrir l'ensemble des domaines de la formation, le document s'articule autour des chapitres suivants :

- Généralités ;
- Suivi de la formation ;
- Organisation de la formation ;

#### Les lauréat-e-s 2017

Adam Line, Théâtre Benno Besson / VD • Andersson Lars, Eclipse SA / BE • Baldi Amandine, Théâtre du Passage / NE • Liardon Jonathan, La Comédie / GE • Monnier Louis, D!Club / VD • Roulin Thomas, Salle CO2 / FR • Storni Marta, Opéra de Lausanne / VD

«**INVESTIR DANS LA FORMATION  
C'EST CONJUGUER AU PRÉSENT MAIS  
AUSSI AU FUTUR LE SOUCI DES HOMMES  
ET LE SOUCI DES RÉSULTATS.**»

Philippe Bloch

- Protection et temps de travail des apprentis ;
- Ecole professionnelle ;
- Culture générale ;
- Cours interentreprises ;
- Procédures d'évaluation et de qualification ;
- Associations professionnelles ;
- Cadre légal ;
- Adresses et liens utiles.

De plus, de nombreux liens hypertextes rendent le document interactif et permettent d'approfondir l'un ou l'autre des sujets traités, facilitant ainsi l'accès aux informations officielles (lois, ordonnances, sites internet officiels, etc.).

Ce document n'aurait pas vu le jour sans le soutien financier de la DGEF qu'**artoss** profite de remercier.

#### BREVET FEDERAL DE TECHNICIEN-NE DU SPECTACLE

À la suite de la mise en place du CFC de technicien(ne), le brevet de technicien-ne de spectacle, initié par **artoss**, n'avait plus de raison d'exister sous sa forme originelle. Le brevet a donc été mis en révision. Ce projet de révision a stagné quelques années, car les partenaires ont souhaité avoir le recul nécessaire sur la formation initiale (CFC), avant de relancer une formation continue destinée aux professionnel-le-s.

Aujourd'hui, les deux associations (**artoss** et la SVTB-ASTT) détiennent l'expérience nécessaire pour pouvoir relancer le projet et désirent remettre sur pied un brevet fédéral en technique de spectacle. Son contenu reste à déterminer.

#### ROLE D'ARTOS DANS LA FORMATION PROFESSIONNELLE INITIALE ET CONTINUE

En tant qu'association professionnelle des technicien(ne)s, **artoss** est un pilier de la formation professionnelle initiale et continue dans le domaine de la technique de scène.

Par ce rôle, elle est active dans le développement du métier et des formations y relatives. Elle représente également le métier dans les institutions cantonales et fédérales.

Une collaboration de plus en plus étroite avec la SVTB-ASTT est constatée. Les deux associations, représentantes des professionnel-le-s du milieu culturel, travaillent main dans la main pour faire évoluer ces métiers et la reconnaissance de ceux-ci.

Par le travail d'**artoss**, la Suisse romande est également de plus en plus représentée au niveau fédéral.

#### > FORMATIONS ADMINISTRATIVES

##### DAS EN GESTION CULTURELLE

Le diplôme universitaire en Gestion culturelle (DAS – Diploma of Advanced Studies) a été initié en 2000 par **artoss**. Les universités de Genève et de Lausanne le délivrent conjointement. Il représente un cursus interdisciplinaire de 18 mois au bout duquel les participant-e-s doivent rédiger et défendre un travail de fin d'études. Certains de ces travaux écrits sont disponibles à la bibliothèque de la Manufacture. Dans des contextes politiques, économiques, légaux et sociologiques actuels, le DAS permet aux participant-e-s d'associer des concepts et des outils de gestion à leurs pratiques professionnelles et aux réalités culturelles. Cette année, 20 nouveaux-elles diplômé-e-s ont rejoint les 160 personnes ayant déjà obtenu ce titre. La 10<sup>e</sup> volée a quant à elle débuté en septembre. Elle est constituée de 27 participant-e-s provenant pour la plupart du milieu du théâtre, de la danse et des musées.

**8 formations**  
**2 nouveaux cours**  
**29 jours à Lausanne et Genève**  
**80 participant-e-s (73% de femmes et 27% d'hommes)**  
**124.5 heures de cours**

Les formations courtes en résumé



#### FORMATIONS COURTES

Après le déménagement de l'association en décembre 2016, les nouveaux locaux de l'avenue de Morges ont été adaptés pour accueillir les formations courtes. L'espace est agencé de manière à ce que les cours puissent avoir lieu dans la plus grande pièce : des chaises avec des tablettes sont mises en place et les enseignants peuvent compter sur un équipement pratique et efficace à leur disposition. Il est possible d'y accueillir 8 participant-e-s. Une petite salle de conférence peut également y être installée. Le matériel se déplace et se range facilement. Afin de garantir davantage de confort, une salle est louée ponctuellement chez un voisin du 1<sup>er</sup> étage, le Mouvement Jeunesse Suisse Romande (MJSR). Une alternative bienvenue dont **artoss** est reconnaissante.

##### Sensibilisation à la gestion de projets culturels

Ce cours a comme objectif de maîtriser les éléments administratifs et financiers de base en gestion afin d'élaborer et de mettre sur pied un projet. Il a d'abord été présenté par Emmanuelle Vouillamoz (Le petit théâtre) à 10 participant-e-s en février à Lausanne. Yann Riou (Ville de Lausanne) a été invité pour renseigner les participant-e-s sur les démarches concernant les demandes de subvention.

Au deuxième semestre, Barbara Giongo (Cie L'Alakran) est intervenue pour la dernière fois après 10 années en tant que chargée de ce cours à Genève. 12 personnes y ont participé. Jean-Bernard Mottet (Ville de Genève) est venu apporter son éclairage en matière de subvention.

##### Droit pour le spectacle vivant

En mars, 8 participant-e-s ont pu identifier et connaître les dispositions légales et les appliquer au domaine des arts vivants. Comme nouveautés cette année : un schéma présentant les différents acteurs concernés a été utilisé comme fil rouge par les intervenant-e-s pour permettre plus de clarté et créer ainsi des liens entre les différents thèmes abordés. Il en a été de même avec le cas type, employé comme un exemple concret transversal au cours.

Magali Meylan (SSA) et Patrick Mangold (Etude d'avocats SF5) ont rejoint les 7 autres intervenant-e-s déjà présent-e-s en 2016.

##### Faire de sa communication orale un art

>> NOUVEAU

L'intervenante, Florence Hügi (journaliste, coach et formatrice) a enseigné aux 6 participant-e-s des outils permettant de communiquer avec succès leurs projets, grâce à un apport théorique et des exercices en situation. Placé sous le signe des échanges et de l'interactivité, ce cours a eu lieu en avril.

##### Comptabilité dans le spectacle vivant

Les éléments essentiels

Cette formation a été organisée à deux reprises, en mai et en novembre à Lausanne. Au total 17 personnes y ont participé et ont appris les fondements et les pratiques de la comptabilité à l'aide de plusieurs exercices ciblés sur les pratiques dans le milieu culturel.

Fabienne Zimmermann (Musée Jenisch) en est l'intervenante depuis 2014 et a pour la dernière fois transmis ses connaissances comptables lors de la session de novembre.

##### Communication avec les médias

Du dossier de presse au tweet

Durant trois jours en juin, les 8 participant-e-s de ce cours ont pu découvrir et approfondir le fonctionnement des médias, qu'ils soient traditionnels ou digitaux. Corinne Jaquiéry (journaliste indépendante) leur a fait découvrir ce qui stimule l'intérêt des journalistes et répond à leurs attentes. De leur côté, Valérie Demont (valeriedemont.ch), Marialucia Calli (Théâtre du Grütli) et Samuel Goumaz (Segment Digital Agency) ont sensibilisé l'auditoire à l'univers des médias sociaux avec comme particularité cette année l'analyse de la communication digitale d'un théâtre autour d'un de ses spectacles.

##### Gestion des salaires

Du plus simple au plus complexe

>> NOUVEAU

Anne Papilloud (Syndicat Suisse Romande du Spectacle-SSRS) et Fabrice Bernard (Headstrong Music et Théâtre de l'Octogone) ont pu renseigner les participant-e-s sur des questions spécifiques autour des rémunérations en permettant un éclairage à la fois juridique, théorique et pratique.

Cette journée a été organisée en collaboration avec Petzi et la FCMA. Les professionnel-le-s du spectacle et des musiques actuelles ont pu se rencontrer, dialoguer et échanger.

## INFORMATION

### CAFES DES ADMINISTRATEURS-TRICES CULTUREL-LE-S >> NOUVEAU

En collaboration avec le SSRS, l'AVDC et Culture Valais. Dans un cadre informel et à cinq reprises cette année, ces petits déjeuners ont eu pour objectif de réunir les administrateurs-trices de la région autour d'une thématique, de stimuler les échanges d'expériences et d'ouvrir des discussions sur les pratiques de chacun-e.

A l'Arsenic à Lausanne :

**16 janvier, 27 participant-e-s**

Thèmes : *Artistes et chômage, salarié-e/indépendant-e.*

**6 mars, 20 participant-e-s**

Thèmes : *Engagement de personnel étranger, résiliation lors d'un CDD ou d'un CDI, salarié-e/indépendant-e, constitution d'une association.*

**15 mai, 19 participant-e-s**

Thème : *Coproduction-coréalisation/production déléguée.*

**4 septembre, 17 participant-e-s**

Thème : *Les droits d'auteur.*

Un café «hors les murs» a eu lieu à Sion,

**le 16 octobre et a accueilli 40 participant-e-s**

Thème : *Fonctionnement de la délégation valaisanne à la Loterie romande.*

### POINT INFORMATION

En partenariat avec l'AVDC, Culture Valais et le SSRS. Réunissant 36 professionnel-le-s, cette rencontre annuelle s'est déroulée en septembre à Sion et en octobre à Lausanne. Elle a pour but de mettre tout le monde au diapason sur une question brûlante d'actualité et à laquelle les administrateurs-rices sont confronté-e-s et doivent faire face.

En Valais, il a été question de salaires, de défraiements et de charges sociales alors que le rendez-vous de Lausanne avait pour sujet la TVA.

### Site internet

L'entreprise Vocables, chargée de la conception du site internet de l'association, a rendu **artos** attentive au fait que le CMS est devenu obsolète. Une refonte technique s'impose et des modifications au niveau visuel sont également à envisager. Afin d'y parvenir, **artos** a demandé un soutien à la Conférence romande de la Loterie qui a été accordé à hauteur de CHF 10'000.-. Pour rédiger le cahier des charges du nouveau site, le bureau s'appuie notamment sur l'audit qui a été réalisé en 2016 et dont les résultats ont été publiés dans le précédent rapport d'activité.

Par ailleurs, le service d'inscription et d'envoi de newsletters présent sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch) a été transféré sur le logiciel MailChimp. Il permet l'envoi de newsletters avec une configuration et une mise en page plus modernes.

### Actualités

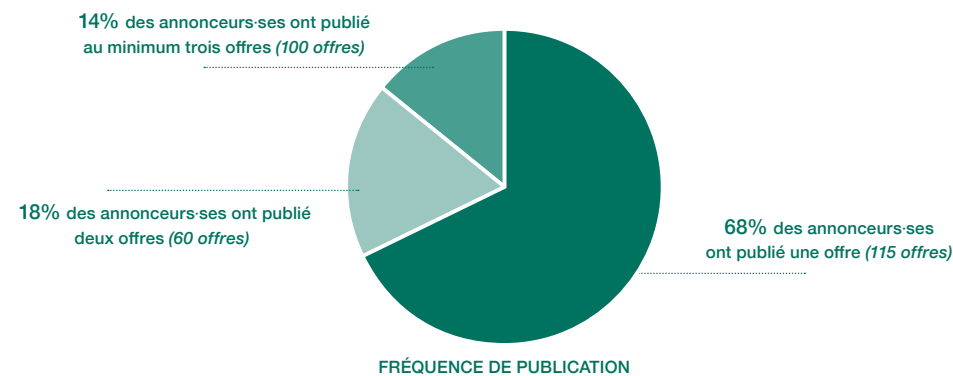
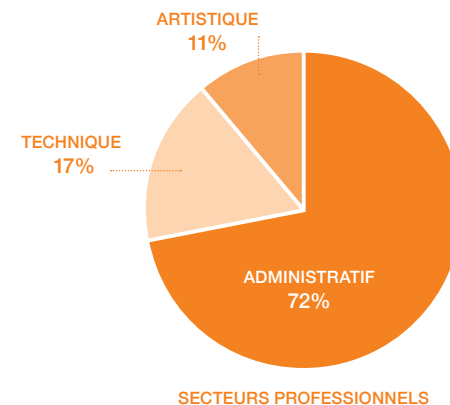
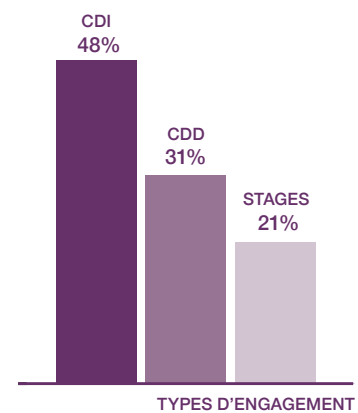
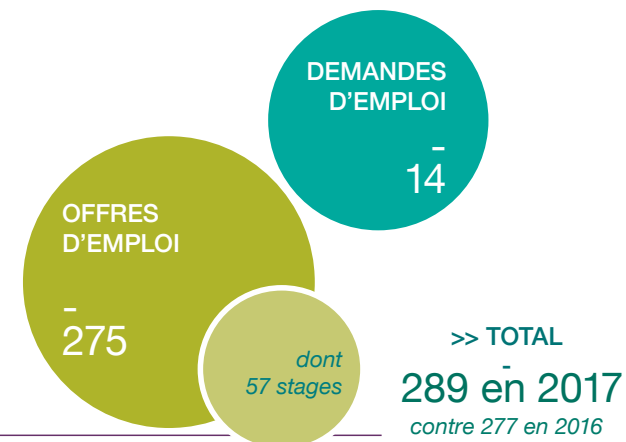
Dans cette rubrique sont publiées les nouvelles relevant de formations, de mises aux concours, de bourses, de résidences, d'auditions, d'appels à projets ou encore d'informations transmises dans les newsletters des villes et cantons romands. Il s'agit d'une des trois rubriques principales de l'accueil sur le site, la visibilité des actualités est donc importante.

De leur côté, les Petites annonces permettent de faciliter l'échange de matériel, la recherche et la mise à disposition de logements et d'espaces de travail.

### Annuaire romand du spectacle

Base de données regroupant 4060 structures et personnes, dont 81 nouvelles en 2017, l'Annuaire romand du spectacle favorise l'échange et la prise de contact dans le milieu des arts vivants en Suisse romande. Cet outil est particulièrement utile, car il est relié à la plateforme Emplois et permet à chaque publication l'envoi d'alertes aux inscrit-e-s ayant coché cette option dans leur profil. Ils-Elles sont près de

## FOCUS EMPLOIS



«LES PROFANES S'AMUSENT DU SPECTACLE, LES CONNAISSEURS OBSERVENT LES TECHNIQUES.»

Zhang Xianliang \_ *Mimosa*

mille à les recevoir dans leur boîte de réception et à les diffuser ensuite aux personnes intéressées au sein de leur réseau. Ceci rend les annonces emploi sur [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch) particulièrement visibles et consultées. Des efforts sont entrepris tout au long de l'année pour inciter la mise à jour de cet annuaire : par l'intermédiaire de l'envoi des cartes de membres ou des newsletters notamment. Si des modifications de coordonnées sont effectuées dans l'Annuaire, celles-ci sont ensuite répercutées dans la base de données FileMaker de l'association.

#### Bibliothèque

La bibliothèque des métiers du spectacle compte une collection de plus de 500 documents dans les domaines de la technique, de la prévention de la sécurité, de la gestion, de la politique culturelle, des conditions de travail ainsi que certains travaux de fin d'études du Diplôme (DAS) en gestion culturelle. Ces références sont rendues disponibles aux professionnel-le-s de la scène ainsi qu'au public intéressé en prêt ou en consultation à la bibliothèque de La Manufacture, Haute école des arts de la scène.

#### Conseils

**artos** se tient à disposition pour toutes questions relatives aux salaires en vigueur dans le milieu, aux contrats de travail, aux contacts de personnes spécialisées ou encore à la santé-sécurité dans le domaine de la technique. Que ce soit par téléphone, par mail ou par rendez-vous dans nos locaux si besoin, les demandes ne cessent de croître et **artos** relève ses missions d'information et de conseil au mieux en n'hésitant pas à activer son réseau si nécessaire.

#### Plateforme Emplois (cf Focus Emplois p.13)

Référence en matière de recherche d'emplois dans le milieu culturel romand, la plateforme est, d'année en année, toujours plus utilisée. En 2017, 289 annonces ont été publiées contre 277 en 2016 et 260 en 2015. L'association rayonne en grande partie grâce à elle, car elle est réactive, efficace et bénéficie d'une large portée par l'intermédiaire des alertes de publication diffusées via l'Annuaire. Avant chaque mise en ligne, les annonces sont vérifiées, car elles ne doivent pas

offrir de rémunération inférieure à CHF 4'500 brut par mois à 100%. Ce montant correspond au salaire minimum défini dans la Convention Collective de Travail (CCT) conclue entre le SSRS et l'UTR. Quant aux offres de stage, celles-ci doivent mentionner une rémunération minimale de CHF 1000.- par mois (à plein temps), la désignation d'une personne responsable du stage ainsi que l'indication d'une offre de formation. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'association se réserve le droit de ne pas publier l'annonce.

Selon la décision de l'Assemblée générale du 8 mai 2017 et à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, chaque publication d'une structure/institution non-membre coûte CHF 200.- et celle d'un individu CHF 70.-. Lors des 4 derniers mois, 82 offres d'emploi ont été publiées. 15 annonces ont été payées, 17 structures ont décidé de devenir membres. Les autres annonceurs-ses étaient déjà membres ou subventionneurs. Il y a eu 8 abandons de publications.

Quant aux demandes d'emploi, sur les 4 qui ont été mises en ligne, 3 personnes ont décidé de devenir membre et un individu a préféré payer ce service.

#### Avantages membres

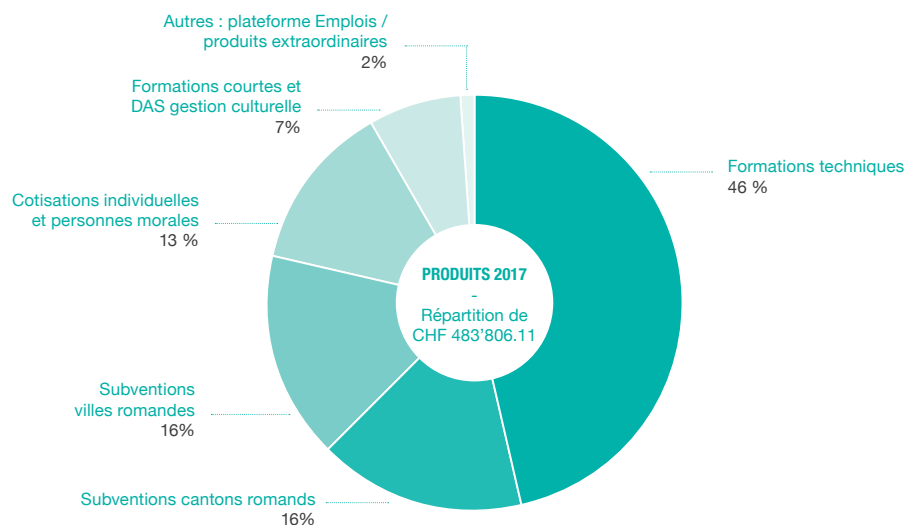
L'association tient à remercier et à privilégier ses membres et ses subventionneurs. Plusieurs avantages ont ainsi été mis en place ces deux dernières années. D'abord, en proposant 10% de réduction sur le coût des formations courtes et de la consultation juridique de Highlaw (en partenariat avec l'avocate Réjane Chassot), 13 participant-e-s aux cours ont bénéficié du 10% en 2017 et une dizaine de personnes a obtenu une réduction sur la consultation.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, seuls les membres et les subventionneurs profitent de la gratuité de la plateforme Emplois. Il s'agit d'une décision votée lors de l'Assemblée générale du 8 mai 2017.

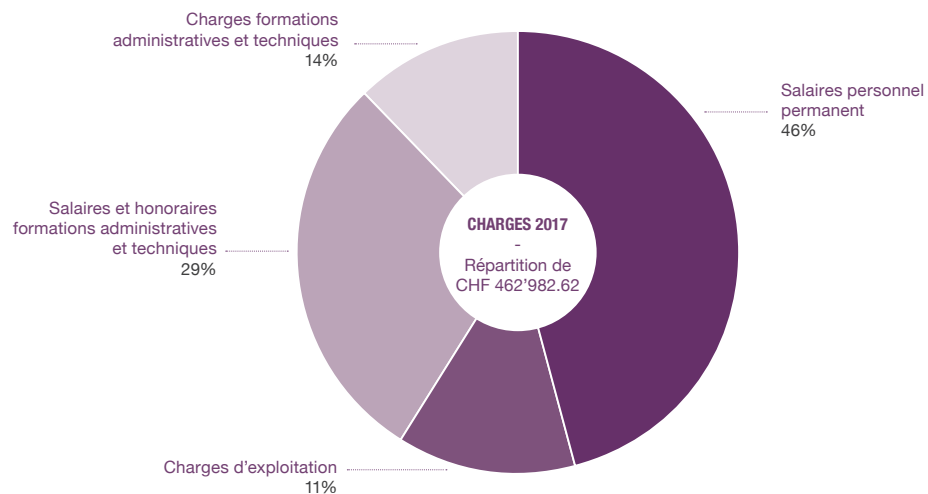
Du côté du CFC de technicien, les entreprises formatrices membres bénéficient de la gratuité des dossiers de formation et administratifs distribués aux apprenti-e-s de 1<sup>ère</sup> année. Chaque dossier représente une valeur de CHF 350.-.







## FINANCES



En 2016, l'exercice comptable a accusé une perte relativement importante et le budget prévisionnel pour 2017 a présenté un déficit. Des mesures correctives ont donc été annoncées par la présidence.

C'est avec succès que le bureau a mis en place ces mesures : mise en place du système payant de la plateforme Emplois pour les non-membres, augmentation du soutien des villes romandes (+5%), forte augmentation des adhésions de membres (+22% pour les personnes morales et +12% pour les personnes individuelles).

Concernant les charges, la masse salariale du bureau a été diminuée de fait (-16%), car en 2016 l'association a dû assumer un double salaire durant un mois pour la passation du poste de chargé-e des formations techniques.

En 2017, l'équipe a également décidé de travailler à effectif réduit durant 2 mois avant la prise de poste de l'assistant chargé de projets.

De plus, les dépenses d'exploitation ont été largement maîtrisées et diminuées (*artos* louant seule ses bureaux, elle n'a plus eu de charges liées aux sous-locataires).

L'année 2017 a également été marquée par des départs et une réorganisation importante du bureau. Une gestion financière prudente a donc été nécessaire. Elle a porté ses fruits et l'association espère qu'elle permettra une nouvelle stabilité. *artos* peut donc se montrer confiante et enthousiaste à l'idée de déployer les projets déjà initiés depuis le début de 2018.

## VIFS REMERCIEMENTS

### LES CANTONS

Services culturels et de formations professionnelles



### LES VILLES & COMMUNES ROMANDES



### LES FONDS CANTONAUX POUR LES COURS INTERENTREPRISES



### ARTOS REMERCE AUSSI VIVEMENT :

La Loterie romande pour son soutien à la refonte du site internet [www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)



### LES MEMBRES

178 membres individuels (31 nouveaux en 2017)

123 structures morales (29 nouveaux en 2017)

## IMPRESSUM

**EDITEUR DE LA PUBLICATION**  
artos  
mars 2018

**RÉDACTION\*\***  
Carmen Bender  
Marie-Odile Cornaz  
Alexandra Nivon  
Matthieu Obrist

**RELECTURE\*\***  
Martin Noverraz  
Mélanie Pittet

**DIRECTION ARTISTIQUE & RÉALISATION GRAPHIQUE**  
Envie d'ailes  
Vevey

**ICONOGRAPHIE**  
artos  
DR  
Guillaume Mayoraz  
Hélène Bouillaguet

\*\* Par ordre alphabétique



**artos**

*association professionnelle*

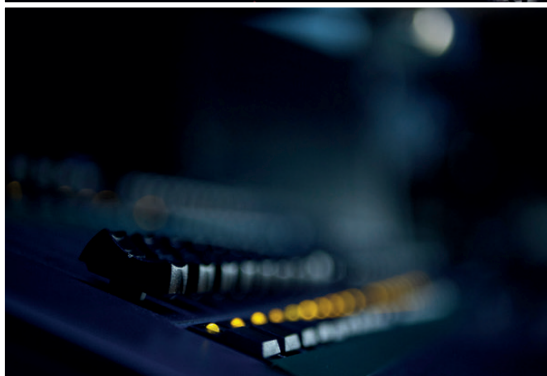


[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)  
Av. de Morges 26, 1004 Lausanne  
+41 21 621 80 60



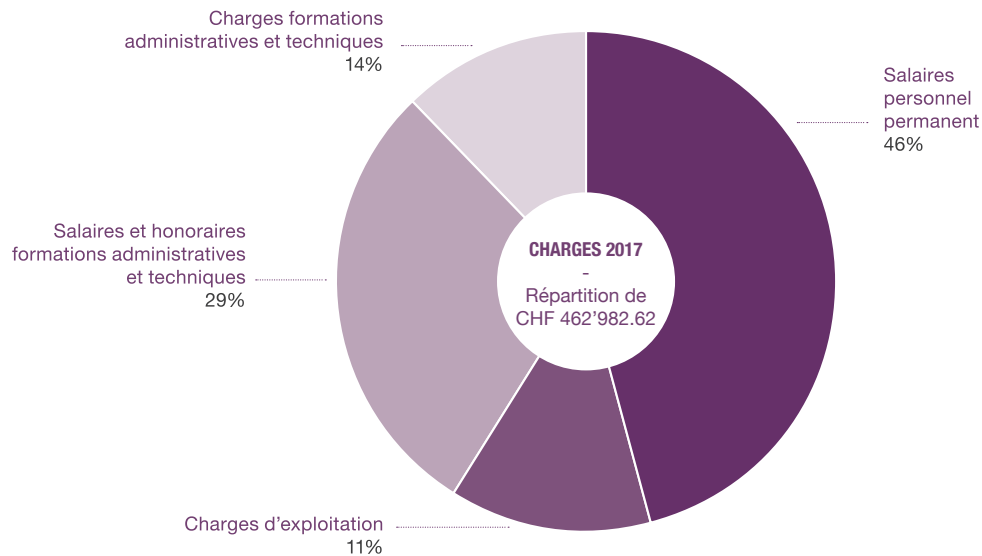
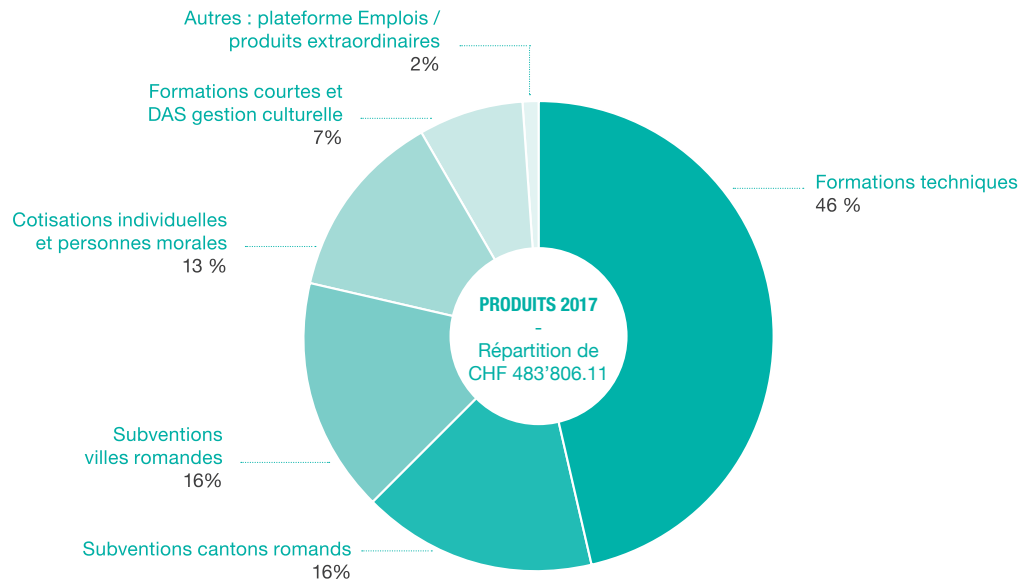
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## FINANCES 2017



**artos**  
*association professionnelle*





CHARGES

	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
<b>Personnel permanent</b>				
Salaires personnel permanent	217'924.95	192'000.00	182'338.43	205'000.00
Charges sociales	37'066.65	34'074.00	30'775.78	35'875.00
Frais déplacements/repas/formation continue	4'193.40	3'800.00	1'051.95	2'500.00
<b>Total personnel permanent</b>	<b>259'185.00</b>	<b>229'874.00</b>	<b>214'166.16</b>	<b>243'375.00</b>
<b>Exploitation</b>				
Loyer	43'282.00	21'000.00	20'520.00	20'600.00
Frais de bureau/administration	15'474.07	13'172.00	11'148.25	12'300.00
Télécommunications et internet	3'652.05	3'500.00	2'554.40	2'000.00
Frais déménagement bureau	3'202.10	-	-	-
Frais de port	1'506.95	1'500.00	697.45	1'000.00
Eau/électricité	1'125.05	1'200.00	1'050.05	1'100.00
Assurances	580.60	600.00	507.55	600.00
Frais bancaires	494.83	350.00	733.33	650.00
Entretien locaux, matériel	404.45	500.00	926.50	1'300.00
Licences, programmes informatiques			2'450.92	2'500.00
<b>Total exploitation</b>	<b>69'722.10</b>	<b>41'822.00</b>	<b>40'588.45</b>	<b>42'050.00</b>
<b>Information</b>				
Site internet, communication, promotion	14'158.76	14'800.00	11'485.45	10'000.00
<b>Total information</b>	<b>14'158.76</b>	<b>14'800.00</b>	<b>11'485.45</b>	<b>10'000.00</b>
<b>Frais divers</b>				
Réserve imprévis		-	-	4'000.00
<b>Total frais divers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4'000.00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>343'065.86</b>	<b>286'496.00</b>	<b>266'240.06</b>	<b>299'425.00</b>
<b>CHARGES FORMATION</b>				
<b>Personnel et frais intervenants</b>				
Salaires intervenants cours	79'569.30	69'500.00	80'229.43	85'000.00
Charges sociales	14'050.20	16'000.00	13'930.50	15'215.00
Intervenants indépendants	28'554.80	36'000.00	30'880.40	32'000.00
Déplacements/défraiements/formation continue	6'970.30	9'500.00	6'768.60	4'000.00
<b>Total personnel et frais intervenants</b>	<b>129'144.60</b>	<b>131'000.00</b>	<b>131'808.93</b>	<b>136'215.00</b>
<b>Matériel et frais de formation</b>				
Matériel, fournitures, frais administratifs	4'201.00	4'550.00	2'251.01	2'000.00
Promotion-publicité			2'384.55	1'300.00
Location de salles et matériels CIE	28'818.00	31'000.00	39'543.50	23'000.00
Charges liées à rupture contrat apprenti			2'322.00	
Utilisation réserve bibliothèque	-6'000.00			
Attribution réserve développement métiers			17'000.00	10'000.00
Point Information - participation à l'organisation	567.75	500.00	1'432.57	1'500.00
<b>Total matériel et frais de formation</b>	<b>27'586.75</b>	<b>36'050.00</b>	<b>64'933.63</b>	<b>37'800.00</b>
<b>TOTAL CHARGES FORMATION</b>	<b>156'731.35</b>	<b>167'050.00</b>	<b>196'742.56</b>	<b>174'015.00</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION ET FORMATION</b>	<b>499'797.21</b>	<b>453'546.00</b>	<b>462'982.62</b>	<b>473'440.00</b>

## PRODUITS

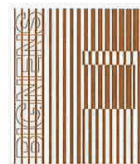
Libellé	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Association</b>				
Cotisations personnes morales	42'800.00	43'000.00	52'600.00	50'000.00
Loyer locataires Grand-Pré	25'320.00	-	-	-
Cotisations membres individuels	10'360.00	10'400.00	11'620.00	11'000.00
Part charges locataires Grand-Pré	5'436.10	-	-	-
Cotisations collectivités publiques	3'200.00	3'200.00	3'200.00	3'000.00
Locations salles Grand-Pré	200.00	-	-	-
<b>Total association</b>	<b>87'316.10</b>	<b>56'600.00</b>	<b>67'420.00</b>	<b>64'000.00</b>
<b>Soutiens cantonaux</b>				
VAUD	40'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
GENEVE	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
FRIBOURG	7'000.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00
VALAIS	7'000.00	7'000.00	7'000.00	7'000.00
BERNE	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
JURA	5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
NEUCHATEL	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
<b>Total soutiens cantonaux</b>	<b>78'000.00</b>	<b>78'000.00</b>	<b>78'000.00</b>	<b>78'000.00</b>
<b>Soutiens villes romandes</b>				
LAUSANNE	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
GENEVE	10'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
NYON	3'000.00	3'000.00	4'000.00	4'000.00
YVERDON-LES-BAINS	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00
CAROUGE	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00
MORGES	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
NEUCHATEL	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
SION	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
MEYRIN	2'000.00	2'000.00	3'000.00	3'000.00
RENENS	2'000.00	2'000.00	2'000.00	2'000.00
BULLE	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
FRIBOURG	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
MONTHHEY	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
GLAND	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
LANCY	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
MARTIGNY	1'000.00	1'000.00	2'000.00	1'000.00
MONTREUX	1'000.00	1'000.00	1'000.00	2'000.00
PLAN-LES-OUATES	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
SIERRE	800.00	800.00	800.00	800.00
VEVEY			collect. publiques	collect. publiques
<b>À reporter</b>	<b>67'800.00</b>	<b>67'800.00</b>	<b>70'800.00</b>	<b>70'800.00</b>

Libellé	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Budget 2018
<b>Soutiens villes romandes</b>				
<b>Report</b>	<b>67'800.00</b>	<b>67'800.00</b>	<b>70'800.00</b>	<b>70'800.00</b>
PRILLY	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
PULLY	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'500.00
ROLLE	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
VERNIER	1'000.00	1'000.00	1'000.00	1'000.00
ONEX	-	-	500.00	500.00
<b>Total soutiens villes romandes</b>	<b>71'800.00</b>	<b>71'800.00</b>	<b>75'300.00</b>	<b>75'800.00</b>
<b>Partenaires et dons privés</b>				
Dons privés	-	-	70.00	-
<b>Total partenaires et dons privés</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>70.00</b>	<b>-</b>
<b>Produits divers</b>				
Publication plateforme Emplois		8'000.00	2'870.00	2'000.00
Autres produits	3'483.47		1'577.95	
<b>Total produits divers</b>	<b>3'483.47</b>	<b>8'000.00</b>	<b>4'447.95</b>	<b>2'000.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>240'599.57</b>	<b>214'400.00</b>	<b>225'237.95</b>	<b>219'800.00</b>
<b>PRODUITS FORMATION</b>				
<b>Domaines administratifs et techniques</b>				
Frais de dossiers brevet fédéral technicien			75.00	-
Formations courtes administratives	34'201.95	34'000.00	32'229.58	30'000.00
Brevet fédéral technicien, révision	200.00	-	-	-
Cours interentreprises CFC	202'500.00	191'500.00	209'469.70	220'000.00
Soutien DGEP pour supports de cours CFC			6'047.78	-
Diplôme en gestion culturelle	2'646.00	2'646.00	2'646.00	2'646.00
Soutien DGEP directives CFC			7'400.10	-
Autres produits du CFC			700.00	1'000.00
<b>Total domaines administratifs et techniques</b>	<b>239'547.95</b>	<b>228'146.00</b>	<b>258'568.16</b>	<b>253'646.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS FORMATION</b>	<b>239'547.95</b>	<b>228'146.00</b>	<b>258'568.16</b>	<b>253'646.00</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION ET FORMATION</b>	<b>480'147.52</b>	<b>442'546.00</b>	<b>483'806.11</b>	<b>473'446.00</b>
TOTAL PRODUITS	480'147.52	442'546.00	483'806.11	473'446.00
TOTAL CHARGES	499'797.21	453'546.00	462'982.62	473'440.00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-19'649.69</b>	<b>-11'000.00</b>	<b>20'823.49</b>	<b>6.00</b>

## BILAN

**artós**  
**Bilan au 31 décembre 2017**

	2016	2017
<b>ACTIF</b>		
CAISSE	463.35	137.00
POSTFINANCE 12-734776-1	40'016.03	56'039.99
BCV S 0915.33.35	47'358.00	63'171.90
BCV A 5012.61.81 FORMATION	52'135.80	82'852.80
<b>TRESORERIE</b>	<b>139'973.18</b>	<b>202'201.69</b>
DEBITEURS	12'455.95	7'715.65
<b>CREANCES RESULTANT DE PRESTATIONS DE SERVICE</b>	<b>12'455.95</b>	<b>7'715.65</b>
PRODUITS A RECEVOIR	8'257.95	38'045.00
CHARGES PAYEES D'AVANCE	5'339.60	2'569.85
<b>ACTIFS DE REGULARISATION</b>	<b>13'597.55</b>	<b>40'614.85</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>166'026.68</b>	<b>250'532.19</b>
<b>PASSIF</b>		
CREANCIERS DIVERS	49'883.10	40'690.50
PRODUITS RECUS D'AVANCE	30'066.70	85'941.32
PROVISION SEFRI (BREVET)	48'000.00	48'000.00
<b>CAPITAL ETRANGER COURT TERME</b>	<b>127'949.80</b>	<b>174'631.82</b>
CAPITAL	76.88	20'900.37
RESERVE ANNUAIRE	8'000.00	8'000.00
RESERVE BIBLIOTHEQUE	30'000.00	30'000.00
RESERVE DEVELOPPEMENT METIERS	0.00	17'000.00
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>38'076.88</b>	<b>75'900.37</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>166'026.68</b>	<b>250'532.19</b>



**ABC-GESTION sa**  
 BUREAU FIDUCIAIRE E. BIGNENS

1020 RENENS 1  
 Case postale 651

Av. des Baumettes 11  
 Tél. 021 635 11 71  
 Fax 021 635 67 41  
 E-mail: info@abc-gestion.ch

Rapport de l'organe de révision  
 sur le contrôle restreint  
 à l'assemblée générale de  
 l'association **artós**  
 Avenue de Morges 26  
 1004 Lausanne

Renens, le 23 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de votre association pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

ABC GESTION SA

  
 E. BIGNENS  
 Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels



[www.artos-net.ch](http://www.artos-net.ch)  
Av. de Morges 26, 1004 Lausanne  
+41 21 621 80 60

